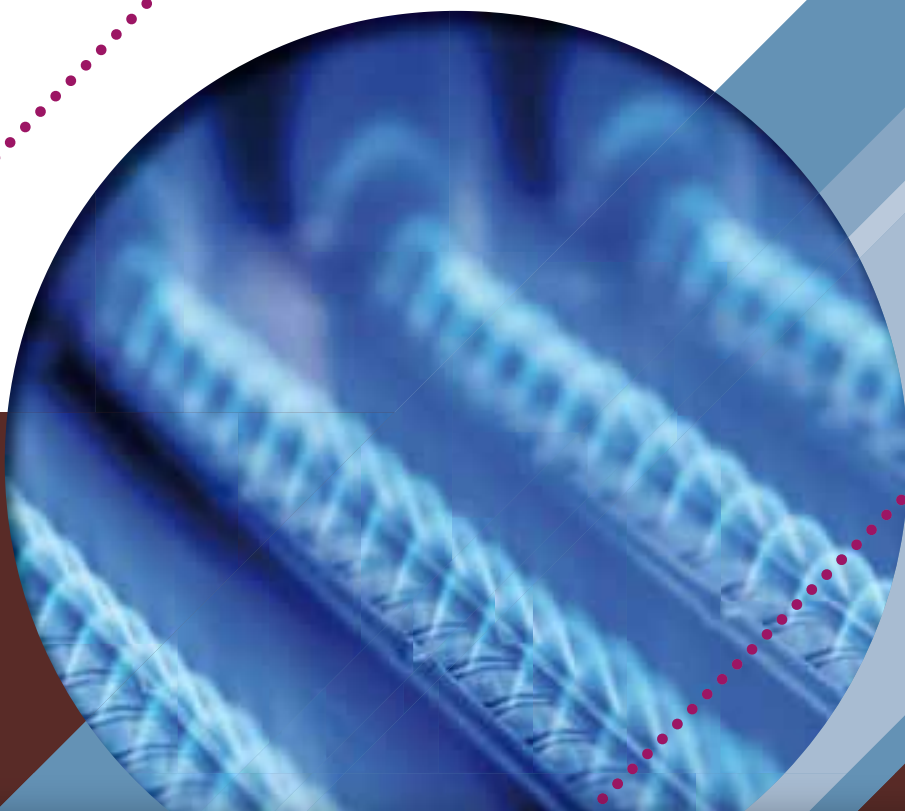


Achat groupé de **GAZ NATUREL**

Le SYANE lance un nouvel appel d'offres



SYANE

SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

Le contexte

Depuis 2007, les marchés de fourniture de gaz naturel et d'électricité sont libéralisés et tout consommateur peut choisir son fournisseur.

Aujourd'hui, deux types de tarifs coexistent :

- Tarifs réglementés de vente fixés par le Gouvernement, que seuls les opérateurs dits historiques (Engie, EDF et les entreprises locales de distribution) sont habilités à appliquer,
- Offres de marché que peuvent proposer l'ensemble des fournisseurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les sites professionnels dont la consommation annuelle en gaz naturel est supérieure à 30 MWh sont en offre de marché.

Quels impacts pour les sites concernés ?

- 1 Il n'existe plus de tarifs réglementés de vente.
- 2 Les nouveaux contrats d'achat de gaz naturel doivent être mis en concurrence, conformément au code des marchés publics, pour les collectivités et organismes.

Que propose le SYANE ?

Depuis 2014, le SYANE organise et coordonne un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel en Haute-Savoie et Savoie, en partenariat avec le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de Savoie). Ce groupement a permis un gain de 17% à 20% par rapport aux anciens tarifs réglementés de vente.

En 2016, le SYANE lance un 2^e appel d'offres groupé.



Qui peut adhérer au groupement de commandes ?



Sur quel périmètre ?

▶ Haute-Savoie et Savoie, en partenariat avec



Pourquoi adhérer au groupement de commandes du SYANE ?

Bénéficier des meilleurs prix du marché en fédérant les besoins :

▶ Les économies sont principalement liées au volume de gaz acheté.

Disposer de l'expertise et de l'expérience du SYANE :

- ▶ La complexité des marchés d'énergie nécessite de sécuriser techniquement et juridiquement les procédures.
- ▶ Le SYANE a organisé 2 groupements d'achat, pour le gaz naturel en 2014 et l'électricité en 2015.

Maîtriser les dépenses :

- ▶ Après la passation des marchés, chaque adhérent conserve la gestion et l'exécution de ses contrats.
- ▶ Dans le cadre des marchés, les contrats sont optimisés et adaptés à chaque site.

UNE EXPERTISE QUI A FAIT SES PREUVES

Groupement d'achat Gaz naturel 2014

104 adhérents

805 sites

170 GWh/an

Groupement d'achat Électricité 2015

217 adhérents

772 sites

113 GWh/an

Comment adhérer au groupement de commandes de gaz naturel du SYANE ?

- 1 AVANT LE 30 MAI 2016 :**
Manifester son intérêt ou intention de participer (coupon-réponse).
- 2 AVANT LE 1^{er} JUILLET 2016 :**
Répondre au recensement détaillé (sites, consommations...) selon les modèles qui seront établis par le SYANE.
- 3 AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2016 :**
Formaliser une convention avec le SYANE.
- 4 À PARTIR DE SEPTEMBRE 2016 :**
Lancement de la procédure d'appel d'offres.
- 5 2017 :**
Nouveaux contrats (la période de fourniture débute au 1^{er} avril 2017).

QUI EST LE SYANE ?

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie.

À ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes. 65 ans après sa création, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention dans les réseaux d'énergie (gaz, éclairage public, bornes de charge pour véhicules électriques), l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'aménagement numérique.

Qui contacter : Marion RENOIR

Tél. : 04 50 33 50 60 (standard) - Email : m.renoir@syane.fr
27 rue de la Paix | BP 40 045 | 74 002 Annecy CEDEX | France

www.syane.fr

The logo for SYANE features the word "SYANE" in a bold, sans-serif font. A red swoosh underline is positioned above the letters "Y" and "A".